

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

Le dix-huit décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre

N° 193/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 11 décembre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 décembre 2017,

Objet de la délibération :

Gymnases : tarifs

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
 - Dont suppléés : 2
 - Dont représentés : 5
 - Excusés : 5
 - Non excusés : 13
- Votants : 81

Résultat du vote

- Pour : 81
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Ducret Sylvain à M. Chabod Gérard, Mme Galmiche Christelle à M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard
- Procuration** M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier
- Suppléé(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillenet Bernadette & Boucon Galimard Sabine, Ms. Bole Léon & Moniotte Jacques,
- Excusé(e)** Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Debray Michel, Sage Jean-Luc, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, M. Simon Gilles & Bonnefoi Frédéric
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Pierre Bruchon, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu les statuts de la Communauté de communes Loue Lison et notamment le paragraphe "compétence optionnelle de l'ex. CCCQ",

Considérant :

- La nécessité de fixer les tarifs de location du gymnase intercommunal de Quingey au sortir de sa rénovation,
- Les tarifs de location existants au gymnase d'Amancey,
- La nécessité d'harmoniser ces tarifs,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, valide la grille tarifaire suivante :

Salle de gymnastique d'Amancey et de Quingey

- Association hors CCLL : 30€/heure
- Association CCLL : 3€/heure, à partir de 300h 2€/heure

Plateau Sportif extérieur Quingey

- Association hors CCLL : 20€/heure
- Association CCLL : 1€/heure

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171218-193-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2018



Gymnase sol sportif d'Amancey et de Quingey

- Activité sous couvert d'une fédération 3€/heure ou 30€/la journée
- Compétition à but non lucratif 1€/heure avec obligation de transmission du calendrier officiel
- Compétition à but lucratif (buvette, entrée) 50€
- Association extérieures CCLL : 30€/heure

A noter : le siège social et les statuts servent de référence et la location est due si une salle est réservée, sauf annulation écrite une semaine à l'avance.

• Tarifs pour les locations spécifiques d'Amancey :

Type de location	Nature de la location	Grande salle	Mezzanine
Association Interco	Sans but lucratif avec recette	50€	50€
	Avec but lucratif	250€	250€
Associations extérieures	Sans but lucratif	250€	
	Avec but lucratif	500€	
Rassemblement politique, religieux, congrès		500€	300€
Privés (pot de départ)		Pas accès	100€

S'ajoutent à la location du gymnase d'Amancey, les forfaits suivants :

Forfait chauffage/électricité :

- Période estivale du 01/04 au 30/09 : 30€
- Période hivernale du 01/10 au 30/03 60€

Forfait Ménage

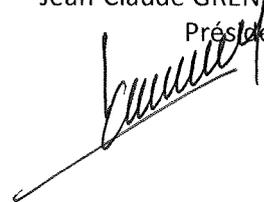
- Nettoyage sans mezzanine : 65€
- Nettoyage avec occupation de la mezzanine 100€

Fait et délibéré en séance, le 18.12.17

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171218-193-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2018

